

Tourismus Salzburg GmbH

---

**CONDITIONS CONTRACTUELLES DES HOTELS (CCH),**  
établissements partenaires de la Tourismus Salzburg GmbH

**1. Généralités**

1.1 Ces conditions contractuelles des hôtels (CCH) dans la version respectivement en vigueur régissent les droits et obligations réciproques entre

- a) les fournisseurs de prestations touristiques (dénommés : les fournisseurs dans ce qui suit) et
- b) les utilisateurs du système d'information et de réservation géré par la Tourismus Salzburg GmbH au site <http://www.salzburg.info>.

**2. Conclusion du contrat**

CONDITIONS GENERALES POUR L'HOTELLERIE 2006  
(AGBH 2006) Version du 15/11/2006  
> [http://www.hotelverband.at/down/AGBH\\_franzoesisch.pdf](http://www.hotelverband.at/down/AGBH_franzoesisch.pdf)

---

**CONDITIONS GENERALES D'INTERMEDIAIRE (CGI)**

de la Tourismus Salzburg GmbH  
(Edition: 01.01.2004)

**1. Généralités**

1.1 Ces conditions générales d'intermédiaire (CGI) dans la version respectivement en vigueur régissent les droits et les obligations réciproques entre

- a) la Tourismus Salzburg GmbH en tant qu'exploitant (dénommé l'exploitant dans ce qui suit) de systèmes d'information et de réservation basés sur Internet (par la suite : système de réservation) et
- b) les utilisateurs (les utilisateurs dans ce qui suit) du site <http://www.salzburg.info>.

1.2 Les droits et obligations réciproques entre les fournisseurs de prestations touristiques (par la suite: les fournisseurs) sont régis exclusivement par les conditions contractuelles des hôtels (CCH) (qui peuvent être appelées au site <http://www.salzburg.info>).

1.3 Lorsqu'il utilise le système de réservation, l'utilisateur déclare être d'accord avec ces conditions contractuelles et lié à ces conditions.

**2. Mise à la disposition du système de réservation**

2.1 L'exploitant met gratuitement à la disposition des utilisateurs le système de réservation pour réserver ses prestations touristiques (hébergements, offres forfaitaires et autre prestations touristiques). L'exploitant ne fournit aucune autre prestation en plus de cette mise à la disposition et n'a aucune relation contractuelle avec les utilisateurs.

2.2 La fourniture des prestations réservées par l'utilisateur et la réponse aux demandes de réservation et d'information se font exclusivement par le fournisseur respectif.

2.3 Les fournisseurs gèrent et établissent eux-mêmes leurs informations qui peuvent être appelées sur le système de réservation. L'exploitant ne répond pas de l'exactitude et de l'intégralité de ces informations ou de la disponibilité réelle des prestations touristiques pouvant être appelées.

2.4 Les résultats d'une recherche au moyen des paramètres de recherche entrés par l'utilisateur (date d'arrivée, séjour etc.) sont classés par le système de réservation d'après le principe aléatoire et ne constituent pas une appréciation ou une recommandation de l'exploitant.

2.5 Des restrictions relatives à l'utilisation du système de réservation peuvent se produire suite à des pannes techniques (pannes de courant, défauts de matériel et de logiciel etc.). L'exploitant a le droit de restreindre l'utilisation pour tous les utilisateurs pendant un certain temps, notamment en cas de travaux de maintenance sur le système de réservation. L'exploitant est en outre autorisé à exclure certains utilisateurs de l'utilisation du système de réservation en cas de violation des conditions contractuelles, des lois, des bonnes moeurs ou pour d'autres raisons.

2.6 L'exploitant n'est pas responsable d'une disponibilité à tout moment du système de réservation.

### **3. Réservation, Assurance d'annulation de voyage et Paiement**

3.1 L'exploitant permet aux utilisateurs de conclure des contrats avec les fournisseurs au moyen du système de réservation sur la base des conditions contractuelles des hôtels. Un contrat entre l'utilisateur respectif et le fournisseur respectif passé au moyen du système de réservation est conclu, après l'envoi d'une réservation (en cliquant sur la flèche marquée "Réserver" dans le système de réservation) par l'utilisateur, lors du retour de la confirmation de réservation électronique générée automatiquement (apparition sur l'écran de l'utilisateur).

3.2 Il en est de même pour la possibilité offerte à l'utilisateur de conclure une assurance d'annulation du voyage auprès de l'assurance agréée par l'exploitant, lors de la conclusion d'un contrat avec un fournisseur sur la base des conditions générales d'assurance.

3.3 L'exploitant a le droit de percevoir les arrhes de l'utilisateur, convenues entre l'utilisateur et le fournisseur, par le moyen de paiement choisi par l'utilisateur.

### **4. Droits et Obligations de l'utilisateur**

4.1 L'utilisateur n'est pas autorisé à se retirer du contrat conclu avec l'exploitant par le biais de ces conditions générales.

4.2 Les droits de l'utilisateur pour l'annulation d'un contrat avec un fournisseur sont régis au Point 3 des conditions contractuelles des hôtels.

### **5. Responsabilité de l'exploitant**

5.1 L'exploitant ne répond ni des dommages ou dommages consécutifs en liaison avec des pertes de données, manipulations de données ou mauvaises transmissions de données, survenues du fait d'une panne, de restrictions ou d'une utilisation abusive du système de réservation par certains utilisateurs ou par des tiers; il ne répond pas non plus de réservations erronées des utilisateurs.

5.2 L'indemnisation d'un manque à gagner de la part de l'utilisateur est exclue.

5.3 De plus, l'exploitant n'est responsable qu'en cas de faute intentionnelle et de faute grave.

## **6. Protection des données**

6.1 L'exploitant traite les données personnelles des utilisateurs sur la base de la Loi sur la Protection des données 2000 (DSG 2000).

6.2 L'utilisateur accepte expressément que l'exploitant puisse traiter les données personnelles de l'utilisateur qui ont été recueillies (nom, adresse, adresse mail, numéro de téléphone, données relatives au paiement) exclusivement dans la mesure exigée pour le traitement des demandes d'informations, demandes de réservations, réservations ou paiement.

6.3 L'utilisateur accepte expressément que l'exploitant ait l'autorisation de transmettre aux fournisseurs les données personnelles recueillies pour traiter les demandes d'informations, demandes de réservation, réservations ou le paiement.

## **7. Dispositions finales**

7.1 Ces conditions générales d'intermédiaire sont régies exclusivement par le droit autrichien, à l'exclusion de règles de renvoi à d'autres règlements. Toutefois, conformément à l'Art. 5, par. 2 de la Convention européenne sur les relations entre créanciers et débiteurs, des dispositions obligatoires du pays d'un consommateur ayant son siège dans l'EEE et dans l'UE s'appliquent en tout cas.

7.2 Des clauses annexes, compléments et modifications de ces conditions générales doivent se faire sous forme écrite. Ceci s'applique également pour la modification ou la suppression de l'exigence de forme écrite.

7.3 En cas de nullité totale ou partielle de certaines dispositions de ces conditions générales, les autres dispositions conservent leur validité.

Edition 01.01.2004

---